



**Avenant relatif à la convention-cadre 2022-2027 pour la promotion ANACIS.13 (2022-2024) et ANACIS.14 (2023-2025), établie entre les parties concernant la délivrance du Master 1 et 2 IDS (Intervention et Développement Social) parcours ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)**

**Vu** la convention cadre 2022-2027 concernant la délivrance du Master 1 et 2 IDS (Intervention et Développement Social) parcours ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale) signée par l'Université Lumière Lyon 2, l'ARFRIPS, Ocellia et l'Ecole Rockefeller ;

**Article 1 : Identification des parties initiales**

**L'Université Lumière Lyon 2,**

Sise 86 rue Pasteur – 69635 LYON cedex 07

Représentée par sa Présidente, Madame Isabelle von Bueltzingsloewen

ci-après désignée « Université Lumière Lyon 2 »

a conclu en 2022 une convention cadre avec :

**- Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales (ARFRIPS),**

Sis 10 impasse Pierre Baizet CS 1042269338 LYON cedex 09

Représentée par son Directeur Emmanuel Saulnier

ci après désignée « ARFRIPS »

**- Ecole Rockefeller,**

Sis 4 avenue Rockefeller – 69373 Lyon cedex 08

Représentée par son Directeur général, M. Yannick Gheno

ci-après désignée « Ecole Rockefeller »

**- OCELLIA Santé Social**

Sis 20 rue de la Claire – 69009 Lyon

Représentée par son Directeur Général, M Bertrand Moulin

ci-après désignée « Ocellia »

## **Article 2 : Modalités pédagogiques, logistiques et financières**

Conformément aux article 3, 4 et 5 de la convention cadre 2022-2027, les aspects pédagogiques, logistiques et financiers.

S'agissant des modalités financières pour la promotion 2022-2024, l'annexe ci-après définit le compte des heures assurées par l'ARFRIPS. Réalisées à la date du 05 juillet 2024, les heures comptées avant cette date ont bien toutes été réalisées.

Semestre	Dates	UE (contenu)	Nom de l'intervenant	Heures ARFRIPS
3	08/11/2023	Atelier méthodologique 3 : analytique et ingénierie	M. BRETON-GRANGEAT	6
3	10/11/2023	Atelier méthodologique 3 : analytique et ingénierie	E. SAULNIER	6
3	06/12/2023	Outils de gestion	E. SAULNIER	6
3	08/12/2023	Outils de gestion	E. SAULNIER	6
4	02/02/2024	Retours sur les projets	E. SAULNIER	3
4	06/03/2024	Le travail social fait son cinéma	M. BRETON-GRANGEAT	6
4	07/03/2024	Le travail social fait son cinéma	M. BRETON-GRANGEAT	6
4	08/03/2024	Le travail social fait son cinéma	M. BRETON-GRANGEAT	6
4	17/05/2024	Outils de gestion	E. SAULNIER	6
4	05/06/2024	Présentation de l'avancement des projets	M. BRETON-GRANGEAT	6
4	04/07/2024	Se fabriquer une éthique professionnelle en équipe	F. MENNERET	6
4		Guidance mémoire ARFRIPS	M. BRETON-GRANGEAT F. MENNERET	18
		Coordination pédagogique		27
		Régularisation heures F. Menneret		6
	Total heures			114

	TOTAL x 66,35 €			7 563,9 €
--	-----------------	--	--	-----------

S'agissant des modalités financières pour la promotion 2023-2025, l'annexe ci-après définit le compte des heures assurées par l'ARFRIPS. Réalisées à la date du 05 juillet 2024, les heures comptées avant cette date ont bien toutes été réalisées.

Semestre	Dates	UE (contenu)	Nom de l'intervenante	Heures ARFRIPS
2	19/01/2024	Atelier méthodologique : option analytique	E. SAULNIER	6
2	08/02/2024	Droit, gouvernance, projet	E. SAULNIER	6
2	11/06/2024	Atelier méthodologique : option analytique	M. BRETON-GRANGEAT	6
2	05/07/2024	Ethique du care	F. MENNERET	6
	Total heures			24
	TOTAL x 66,35€			1 592,4 €

<b>La présente annexe est établie pour une somme totale de</b>	<b>9 156,3 €</b>
--	------------------

**Article 3 :**

Les autres dispositions de la convention cadre restent inchangées.

Fait à Lyon, en deux exemplaires originaux, le...

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2  
Isabelle von Buelzingsloewen

Le Directeur de l'ARFRIPS  
Emmanuel SAULNIER